

- TERRE D'Émeraude Communauté -
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLIBÉRATION N°130/2024

Envoyé en préfecture le 15/11/2024
Reçu en préfecture le 15/11/2024
Publié le 15/11/2024
ID : 039-200090579-20241113-D_130_2024-DE



SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 80
Suppléants présents : 05
Pouvoirs : 09

Date de convocation :

07/11/2024

Date d'affichage :

15/11/2024

Votants :	94	Pour :	94	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MARQUES Patrick ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNERI PARE Sandra.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Christine ; JUHAN Christine ; JULLEROT Pascal ; PARTY Annick ; VICHOT Étienne.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel pouvoir donné à CAPELLI Sophie ; DEVAUX Catherine pouvoir donné à DEPARIS-VINCENT Christelle ; GROSDIDIER Jean Charles pouvoir donné à PROST Philippe ; LACROIX Serge pouvoir donné à BONDIER Jean-Robert ; MILLET Jacqueline pouvoir donné à CLOSCAVET Marie-Claire ; MILLET Michel pouvoir donné à BANDERIER Dominique ; RASSAU Jean-Noël pouvoir donné à AYMONIER Gaëtan ; VACELET Jean-Marie pouvoir donné à HUGUES Guy ; VIAL Jacques pouvoir donné à PARIS Robert.

Excusés : BOILLETOT Jean-Marc ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; GROS-FUAND Florence ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; VUITTON Antoine (représenté par VICHOT Étienne).

Absents : ARTIGUES Damien ; BAILLY Thierry (Décédé) ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; LAMARD Philippe ; MAILLARD Jean-Claude ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PERRIN Alexandre ; REBREYEND COLIN Micheline ; RUDE Bernard.

Secrétaire de séance : DUTHION Jean-Paul

Objet : ESPACES NATURELS SENSIBLES – Demandes de subventions pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des ENS « Lac et marais de Viremont » et « Cirque et marais de Vogna » au titre des années 2024 et 2025

Rapporteur : Jean-Paul DUTHION

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

En tant que gestionnaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS) « Lac et marais de Viremont » situé sur la Commune de Valzin en Petite Montagne et « Cirque et marais de Vogna » situé sur la Commune d'Arinthod, et conformément aux conventions de partenariat relatives à chacun de ces sites, Terre d'Emeraude Communauté a notamment pour mission de garantir l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion et d'interprétation de chaque ENS. Ces documents dressent l'état des lieux des milieux, hiérarchisent les enjeux locaux et définissent des objectifs et des programmes d'actions opérationnelles.

Le plan de gestion de l'ENS « Lac et marais de Viremont » a été finalisé et validé en Comité de pilotage le 29 mars 2024, et il est en cours de mise œuvre.

Le plan de gestion de l'ENS « Cirque et marais de Vogna » est en phase d'élaboration. Sa première partie, l'état des lieux, est en cours de finalisation, via l'intégration du marais de Brenet. Sa finalisation puis sa mise en œuvre sont prévues courant 2025.

Pour l'ensemble de ces actions, une subvention du Département du Jura peut être accordée à hauteur de 70% de coût du temps de travail des agents concernés de la Communauté de communes.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 5 novembre 2024 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ci-après relatif aux actions :

- De gestion de l'ENS « Lac et marais de Viremont » au titre des années 2024 et 2025,
- De finalisation de l'élaboration du plan de gestion de l'ENS « Cirque et marais de Vogna » en 2024 et 2025,
- Puis de gestion de l'ENS « Cirque et marais de Vogna » en 2025.

DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES	
ENS « Lac et marais de Viremont »	Actions de gestion (années 2024 et 2025)	6 700€	Subvention Conseil Départemental du Jura (70%) Autofinancement (30%)	4 690€ 2 010€
ENS « Cirque et marais de Vogna »	Finalisation de l'élaboration du plan de gestion (années 2024 et 2025)	7 300€	Subvention Conseil Départemental du Jura (70%) Autofinancement (30%)	5 110€ 2 190€
	Actions de gestion (année 2025)	4 100€	Subvention Conseil Départemental du Jura (70%) Autofinancement (30%)	2 870€ 1 230€
TOTAL		18 100€	TOTAL	18 100€

DE DIRE que les crédits 2024 sont inscrits au budget 2024,

D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget 2025,

DE SOLLICITER le Conseil Départemental du Jura selon le plan de financement ci-dessus,

DE CHARGER Monsieur le vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable, Jean-Paul DUTHION, et le délégué communautaire en charge de Natura 2000, Monsieur Jean-Noël RASSAU, de suivre ce dossier,

D'AUTORISER Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à cette décision, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,



Le Président

